

PROMULGATION

PROJET PARTICULIER

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que lors de la séance ordinaire tenue le mardi 2 février 2016, le conseil de l'arrondissement de Verdun a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA08 210003, RCA08 210003-1), une résolution sur le projet particulier suivant :

- Projet particulier afin de permettre la démolition de 2 bâtiments résidentiels existants et la construction de 3 bâtiments de 3 étages totalisant 19 logements, au 3924 à 3948, rue Lesage.

QUE le directeur de l'Urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire a approuvé la résolution CA16 210025 en date du 26 mai 2016 par la décision DA166938020.

QU'une copie de cette résolution est déposée au bureau de la soussignée, 4555, rue de Verdun, bureau 104, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures ordinaires de bureau, de 8 h 30 à 17 h du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h 30 le vendredi, et ce, sans interruption.

En vertu de l'article 264.0.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la résolution CA16 210025 est entrée en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité, soit le 27 mai 2016.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec
ce 2 juin 2016

Caroline Fiset, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement